FAQ

Le DPC est-il supprimé en 2026 ?

➡️ *Non. Le DPC reste financé en 2026 selon les modalités actuelles.*

La fermeture de l'ANDPC impacte-t-elle mes formations ?

➡️ *Non à court terme. Une transition est prévue jusqu'au 1er trimestre 2027.*

Que dois-je faire pour être indemnisé en 2026 ?

➡️ *Valider votre inscription sur le site de l'ANDPC dès que possible.*

L'EPP est-elle toujours obligatoire ?

➡️ *Oui. Vous pouvez remplir cette obligation avec les offres MG FORM.*

www.mgform.org

secretariatmgform@mgform.org

01.43.13.13.13